

GESTION DU TEMPS

Pointeuse fixe **SB2**

Catalogue Tarifs 2013 Revendeurs



 **SOLEM**
ÉLECTRONIQUE

BADGEUSE SB2



RÉFÉRENCES	VERSION POUR REVENDEUR AVEC LOGICIEL GESTION DE TEMPS SL2
------------	---

Lecteur fixe de carte RFID prêt à l'emploi

Boîtier ABS, écran LCD rétro-éclairé, affichage texte et logo, Mémoire Flash 16 Mb, port USB ou câble Ethernet, clé USB 256 Mo, fixation murale.

SB2/SL2-U	Version USB avec logiciel SL2 Récupération des pointages et initialisation du lecteur par clé USB
SB2/SL2-E	Version Ethernet et USB avec logiciel SL2 Fonctionnement en mode connecté

SL2

Logiciel de Gestion de Temps livré avec la clé USB.

Configurez rapidement votre badgeuse et vos badges !

- Créer la liste de vos salariés et affectez leur un badge
- Identifiez votre badgeuse
- Effectuez vos premiers pointages
- Collectez et éditez vos pointages.

RÉFÉRENCES	VERSION POUR EDITEUR DE LOGICIEL DE GESTION DE TEMPS
------------	--

Lecteur paramétrable de carte RFID

Boîtier ABS, écran LCD rétro-éclairé, affichage texte et logo, touches paramétrables, Mémoire Flash 16 Mb, port USB et/ou Ethernet, câble réseau ou USB 2m, fixation murale.

SB2-U	Version USB Récupération des pointages et paramétrage du lecteur par clé USB (non fournie)
SB2-E	Version Ethernet et USB Récupération des pointages par le réseau directement sur le PC
SB2-S*	Version clé USB / Câble USB Fonctionnement autonome (par clé USB) ou en mode connecté (par câble USB) Câble USB standard 2 m. Module extension de 5 m avec amplificateur (accessoire optionnel - réf. EXT-USB 5M). <i>* Exclusivement réservé "Editeur".</i>

SB2Wizard

Logiciel de paramétrage à la disposition de votre service Développement sur demande.

Pour toute information, contactez le Service Clients SOLEM au 04 67 59 99 78 ou à l'adresse mail support-technique@solem.fr





Badges d'identification Mifare
CARTE-M/ID
PORTECLE-M



Capot plexi de protection
CAPOT-PLEXI-SB2



Support mural
PCART



Programmation badges
SH-M



Porte-cartes
SUPCARTE



Pastille Mifare
PASTILLE MIFARE



Support USB
CLÉ USB



Alimentation de secours
ALIM SECOURS SB2

RÉFÉRENCES	ACCESSOIRES
	Badges d'identification
	Lot de 10 badges sans contact RFID
CARTE-M/ID	Version MIFARE avec gravage numéro ID -13.56 MHz
PORTECLE-M	Version MIFARE, avec gravage numéro ID -13.56 MHz
PASTILLE MIFARE	Pastille adhésive autocollante pour badge Mifare
	Unité de programmation des badges MIFARE
SHU-M	Version USB MIFARE
	Capot plexi de protection
CAPOT-PLEXI-SB2	Capot plexi de protection à fixer à l'extérieur
	Porte-cartes et supports muraux
SUPCARTE	Porte carte individuel de badges - Lot de 100 supports
PCART25	Support mural - contenance 25 badges
PCART40	Support mural - contenance 40 badges
	Clé USB
CLÉ USB	256 Mo - Livrée vierge en accessoire
	Alimentation
ALIM SECOURS SB2	Alimentation de secours pour badgeuse SB2 <i>Autonomie de 3 heures en cas de coupure secteur</i>

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV) s'appliquent à l'ensemble des transactions concernant soit de la fabrication, de l'installation et de la vente de matériel, soit de la réalisation et de la mise en place de logiciels spécifiques audit matériel, effectuées par la société SOLEM (ci-après notre Société) et prévalent sur les conditions générales d'achat du client.

1 – Offres

Notre Société propose plusieurs prestations dont notamment la vente de matériel sur étagère, la vente de matériel spécifique, la concession de licence logiciel spécifique ou non permettant le bon fonctionnement du matériel pour une utilisation particulière ou encore la mise en place de service spécifique mettant en œuvre l'ensemble des compétences de notre Société. En ce qui concerne le matériel sur étagère une plaquette ainsi qu'un barème de prix annuel matérialiseront notre offre. Par contre, pour l'ensemble des autres prestations de notre Société, nos offres seront présentées au client sous forme d'offre commerciale, ces dernières ne seront valables que pendant un délai de trente jours sauf stipulation contraire dans l'offre, à l'expiration de ce délai une nouvelle offre sera présentée au client.

2 – Commandes

Le client accepte notre offre en passant une commande, à l'exception des commandes passées pour les produits sur étagère qui ne seront alors pas considérées comme des acceptations mais comme des offres, notre Société pouvant alors accepter ou non ladite commande. Toute commande relative à une offre dont le délai est expiré ne pourra en aucun cas être considérée comme une acceptation de cette dernière, notre Société se réserve alors le droit de refuser ladite commande ou de proposer les modifications nécessaires au client. En outre, toute commande comportant des dérogations à l'offre ou aux présentes CGV ne sera pas considérée comme une acceptation mais comme une contre offre nécessitant l'établissement d'un avenant préalablement accepté et dûment signé par un représentant légal de notre Société.

Notre Société accusera réception de la commande du client, aucune commande ne pourra être prise en considération sans cette confirmation écrite émanant de notre Société.

Le délai de livraison prendra effet à compter de l'émission de l'accusé de réception de la commande. Ce délai n'est donné qu'à titre indicatif sans qu'il puisse en résulter des pénalités en cas de non-respect.

3 – Prix

Nos prix sur catalogues, barèmes ou devis s'entendent en euros H.T., emballage compris, taxes et T.V.A sont en sus. Ils sont établis sur les bases économiques en vigueur. Sauf conditions commerciales particulières, les frais de livraison sont en sus.

Il est expressément prévu que nos prix sur catalogue ou sur barème seront revus annuellement en fonction de l'évolution de certains paramètres tels que notamment augmentation du coût des matières premières et augmentation du coût de la main d'œuvre.

Nos prix inscrits dans nos offres sont, sauf disposition contraire, variables en fonction du coût des matières premières ou du coût de la main d'œuvre, la clause de variation de prix sera inscrite dans l'offre en fonction de la prestation proposée par notre Société. A défaut, les parties s'accordent pour renégocier de bonne foi les prix inclus dans l'offre en cas de modification de l'équilibre économique de la commande. A défaut d'accord entre les parties, notre Société sera en droit de résilier ladite commande sans pénalité ni indemnité ni dommage-intérêt de quelque nature que ce soit.

4 – Conditions de paiement

Les paiements seront effectués à l'ordre de : Société SOLEM, ZAE La Plaine, 5 Rue Georges Besse, 34830 Clapiers.

Sauf conditions commerciales particulières, le règlement est toujours effectué à la commande par chèque ou virement bancaire.

En cas de paiement par traites, celles-ci doivent être acceptées et retournées sous quinzaine à dater de leur expédition. Le non-respect d'une échéance entraîne la suspension des commandes en cours et donnera lieu à la facturation de pénalités de retard calculées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter du premier jour de retard et sans mise en demeure préalable ainsi qu'à l'exigibilité de toutes sommes dues par le client outre les frais de recouvrement.

5- Livraison

Tous nos produits expédiés, franco ou non, voyagent aux risques et périls des destinataires.

En application de l'article 106 du code de commerce, nous recommandons de vérifier les colis à leur arrivée. Seul le transporteur est responsable en cas de perte, casse, avarie ou mauvais acheminement.

Les réclamations doivent être formulées, par écrit, sous pli recommandé, au transporteur et à notre Société, dans les 48 heures suivant la livraison.

Les expéditions expresses, demandées par le client, seront à sa charge, quel que soit le montant de la facture.

6 – Transfert de risques

Le transfert des risques vers le client s'opère au moment de la conclusion du contrat entre le client et notre Société.

7 – Transfert de propriété

7.1 – Clause de réserve de propriété concernant le matériel

La propriété du matériel ne sera transférée au client qu'après le paiement complet du prix. En cas de défaut de paiement par le client, de tout ou partie du matériel, notre Société se réserve le droit de reprendre possession du matériel sur simple ordonnance en référé, rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Montpellier, dans les dix jours suivant la mise en demeure, sans préjudice des dommages-intérêts éventuellement dus à notre Société.

En vertu de cette disposition, le client s'engage à identifier le matériel concerné par cette clause afin que le matériel ne puisse pas induire en erreur les créanciers ou bailleurs du client.

7.2 – Non transfert des droits de propriété intellectuelle concernant les logiciels

En ce qui concerne les logiciels édités par SOLEM SA, ainsi que leur documentation, aucun droit de propriété intellectuelle n'est transféré au client. Notre Société concède au client une licence d'utilisation pour la France non exclusive, non transférable, non cessible et non sous licenciabilité. Il est expressément prévu entre les parties que cette licence entrera automatiquement en vigueur à la date de réception du ou des logiciels objet de la commande, et qu'ils ne pourront être utilisés qu'exclusivement sur les lecteurs SOLEM. Le cas échéant notre Société décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement, panne, défaut, dommage direct ou indirect que pourraient causer lesdits logiciels. Le client n'est pas autorisé à reproduire ou modifier les logiciels ainsi que la documentation associée. Le client s'interdit de communiquer à des tiers tout ou partie des logiciels ainsi que la documentation associée ou son contenu, sans accord préalable écrit de notre Société.

8 – Garantie

8.1 – Garantie du matériel

Notre Société garantit les matériels présentant un défaut de fabrication et ce pendant une période de deux ans à compter de leur date de livraison, sauf stipulation contraire dans l'offre. Elle ne s'applique qu'aux matériels livrés par notre société exclusivement (hors batteries rechargeables ou jetables livrées avec le produit).

La présente garantie ne s'appliquera pas en cas d'utilisation non conforme à la notice d'utilisation ou aux recommandations d'usage ainsi qu'en cas d'utilisation inappropriée des matériels. Elle ne couvre pas les matériels ayant subi des efforts électriques ou mécaniques anormaux ainsi que les matériels ayant subi une modification, une altération, une intervention ou une tentative d'intervention par le client ou par un tiers à notre Société. En tout état de cause notre garantie ne couvre que le remplacement du matériel défectueux.

8.2 – Garantie logiciel

Les logiciels concédés sont fournis sur un support CDROM qui est garanti 90 jours contre tous défauts de fabrication. Notre Société garantit que le logiciel concédé est conforme à celui commandé mais ne garantit pas son utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

9 – Responsabilité

Notre Société exclue toute responsabilité en cas de dommage aux biens ou aux personnes en cas d'utilisation non conforme, anormale, à d'autres fins que celles pour lesquelles le matériel et le logiciel étaient destinés ou en cas de défaut d'installation lorsque celle-ci n'a pas été réalisée par notre Société.

En cas de dommage causé par une erreur, une faute ou une négligence de notre Société, la responsabilité de notre Société ne saurait être engagée pour un montant supérieur à celui de la commande concernée par le matériel défectueux. En tout état de cause, notre Société ne sera pas responsable des dommages indirects, collatéraux ou consécutifs découlant d'une panne sous garantie ou non ou d'un défaut de notre matériel ou de notre logiciel.

9.1 – Limite de responsabilité

Notre société conçoit et fabrique des solutions électroniques utilisant les systèmes de communication fixes (RTC) et mobiles (GSM) en vue de la transmission et de l'échange de la voix et de données numériques.

Solem n'assure toutefois aucune garantie concernant la disponibilité, la qualité et le fonctionnement des réseaux de communication et ne peut être tenu pour responsable de la non transmission de données en raison d'une défaillance ou panne du réseau des télécommunications.

Ainsi, la responsabilité de SOLEM ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- en cas de dysfonctionnement ou de coupure malveillante de la ligne téléphonique, dans l'hypothèse où la ligne téléphonique est l'unique mode de transmission des alarmes. La sécurisation de celle-ci est de la responsabilité de l'utilisateur.
- dans le cas d'une transmission par GSM-GPRS, en raison des défaillances et perturbations de toute nature affectant les réseaux hertziens (GSM-GPRS) ainsi que des aléas de propagation des ondes électromagnétiques.

10 – Retour du matériel hors garantie

Lorsque le client souhaite faire effectuer une réparation du matériel ou une mise à jour de celui-ci, un devis spécifique sera établi et ladite réparation ne pourra être effectuée qu'après acceptation dudit devis, notre Société ne garantit pas le succès de cette réparation. L'intégralité des frais de transport sera à la charge du client.

11 – Dispositions diverses

11.1 – Modification de commande

Toute modification de commande devra avoir fait l'objet d'un avenant préalablement accepté et dûment signé par un représentant légal de notre Société.

11.2 – Annulation/Suspension de commande

Il est expressément prévu qu'aucune annulation ou suspension de commande ne pourra être réalisée sans l'accord préalable et écrit de notre Société. Toute annulation ou suspension de commande entraînera une facturation des frais encourus par notre Société dans le cadre de la réalisation de cette dernière ainsi que des pertes entraînées.

11.3 – Nullité

Si l'une quelconque des dispositions présentes se révélait être nulle au terme de toute loi, cette disposition serait réputée non écrite sans altérer la validité des autres dispositions.

11.4 – Environnement

Conformément à la Directive européenne 2002/96/CE (DEEE), il est expressément prévu que le distributeur des produits SOLEM aura la charge pleine et entière de l'ensemble des opérations de collecte et recyclage.

11.5 – Références

Le Client autorise SOLEM à faire figurer son nom sur une liste de références qui puisse être diffusée auprès de ses prospects ainsi que sur tout support de communication.

11.6 – Droit applicable, règlement des litiges et Jurisdiction compétente

Le présent contrat est régi par le Droit français. En cas de litige relatif à l'exécution ou l'interprétation des présentes CGV et de la commande, le tribunal de commerce de Montpellier sera seul compétent de convention expresse, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.



SOLEM ELECTRONIQUE

ZAE la Plaine
5, rue Georges Besse
34830 • CLAPIERS
Tél. : 04 67 59 24 25 • Fax : 04 67 59 24 17

Mail : info@solem.fr
www.solem.fr

SERVICE COMMERCIAL

Stéphane TRABUCHET
commercial@solem.fr
Tél. : 04 67 59 24 25

SERVICE TECHNIQUE

Christophe DUROZARD
support-technique@solem.fr
Tél. : 04 67 59 99 78

